

« Valoriser notre savoir-faire et la qualité de nos produits »

Interview de Claire Farge, responsable qualité et Aurélie Puech, technicienne qualité

Le 08 novembre 2010

Qualité, traçabilité et respect de l'environnement tout le long de la chaîne de production : tels sont les objectifs de Socave. A travers les certifications AgriConfiance Qualité/Environnement et ISO 9001, cette coopérative agricole de 80 producteurs de fraises, fruits rouge et asperges, démontre son engagement pour une agriculture durable et responsable.

« la certification AgriConfiance Environnement démontre la volonté de s'inscrire dans une agriculture durable »

A quels enjeux souhaitait répondre Socave avec les démarches AgriConfiance et ISO 9001 ?

Claire Farge : Socave compte deux activités principales : la coopérative agricole couvre la production, et la station s'occupe de la réception, du conditionnement et de la commercialisation des fruits et légumes récoltés auprès des producteurs. A la demande des producteurs, désireux de faire reconnaître leur savoir-faire, nous avons voulu réunir l'ensemble des acteurs de Socave autour d'une ligne directrice et d'un projet commun. L'entreprise s'est donc engagée en 2006 dans la démarche AgriConfiance Qualité pour valoriser la maîtrise de la qualité, de la sécurité et de la traçabilité tout au long de la chaîne de production. ISO 9001 a pris le relais pour les activités de la station. Et cette année, la certification de la production selon AgriConfiance Environnement démontre la volonté de s'inscrire dans une agriculture durable. Ces démarches ont d'autant plus de sens qu'AgriConfiance et ISO 9001 sont devenus des points d'entrées pour être référencés chez certains distributeurs.

Quel est leur impact dans le fonctionnement de Socave ?

Aurélie Puech : L'obtention de la signature AgriConfiance sous-entend un accord réciproque entre l'agriculteur et la coopérative. Socave s'engage par exemple à assurer un revenu décent au producteur pour pérenniser les exploitations, à informer les producteurs des mises à jour réglementaires - un site internet a été créé à cette fin -, ou à faciliter les achats groupés de matériel de mesure de la salinité, du PH ou de la température. De leur côté, les producteurs s'engagent à livrer une production conforme au cahier des charges en qualité, maturité et variété, à organiser leurs parcelles pour avoir une production linéaire sur toute la saison, mais aussi à évoluer techniquement avec les méthodes qui leur sont proposées. Quant à la norme ISO 9001, elle a permis de renforcer la communication entre la direction et nos métiers, en s'appuyant sur des processus formalisés.

Repères chiffrés

- **Création** : 1980
- **Localisation** : Vergt (Dordogne)
- **Certification produit** : Outre ses démarches systèmes, SOCAVE est également certifiée Indication Géographique Protégée (IGP) Fraises du Périgord. Il s'agit de la première fraise bénéficiant d'une IGP en Europe.



La coopérative agricole regroupe 80 producteurs de fraises, fruits rouges (framboises, myrtilles, mûres) et asperges. Ses spécialités : la Mara des Bois et la Charlotte de juin à octobre.

Avec deux nouveaux projets de certification, Socave pense déjà à l'avenir...

Claire Farge : En effet, nous avons commencé à appliquer le référentiel sur la sécurité des aliments IFS et la norme de management environnemental ISO 14001, en visant une certification dans les deux ans à venir. Il ne s'agit pas cette fois de répondre à une demande client, mais d'étendre le management environnemental à l'ensemble de notre activité pour démontrer le même niveau d'exigence entre la production et la commercialisation.

